MAIRIE D'ABOMEY
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
SECRETARIAT EXECUTIF

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Objet : Réhabilitation du dispensaire et de la maternité de DJEGBE sur FADeC Affecté COVID-19, 2023

Référence SIGMaP : *T_DST_84064*

Avis N° 12A/.07.MA/SE/PRMP/SP-MP/2023 du 27.Octobre 2023

Identification de la procédure : AOON

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de de la commune d'Abomey publié sur le portail web des marchés publics du Bénin www.marches-publics.bj le **20 Octobre 2023.**

2. La Mairie d'Abomey a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget gestion 2023 des fonds, afin de financer les **travaux** de Réhabilitation du dispensaire et de la maternité de DJEGBE dans la Commune d'Abomey, (FADeC Affecté COVID-19, 2023), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de : **« Réhabilitation du dispensaire et de la maternité de DJEGBE »**

3. La Mairie d'Abomey sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux réhabilitation du dispensaire et de la maternité de Djègbé dans la commune d'Abomey. **Les travaux comportent la mise en œuvre des prestations de construction d'ouvrages façonnés de la profession, de fourniture et pose y compris toutes sujétions pour obtenir des ouvrages "complets"**. Ces travaux comprennent entre autres :

- le Terrassement ;
- la Maçonneries-Bétons ;
- le Revêtements-Etanchéité ;
- la Menuiserie-Bois-Alu Vitrée-Métallique
- la Charpente-Couverture ;
- la Plomberie-Sanitaire ;
- l'Electricité ;

BON A LANCER

BON A LANCER

- la Peinture ;
- l'assainissement.
- Etc.

4. Le marché est en un lot unique et aucune variante ne sera prise en considération

Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- **Capacité technique et expériences :**

Conformément aux dispositions de l'article 59 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin,

- Être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprise régulièrement constitué (es) exerçant dans les BTP, justifié par l'original ou la copie légalisée du registre de commerce et de crédit mobilier ou des statuts ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) marchés de construction, réfection ou réhabilitation de bâtiments d'une valeur d'au moins vingt-huit millions (28 000 000) FCFA HT chacun au cours des trois dernières années (2020,2021 et 2022) et de l'année en cours, justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution ou copies légalisées des procès-verbaux de réception de marché signés par des autorités contractantes ou leurs représentants compétents. Chaque preuve d'expérience (attestations de bonne fin d'exécution, ou procès-verbal de réception de marché) doit être appuyée de la copie légalisée du contrat correspondant.
- Disposer du matériel essentiel indispensable pour l'exécution des travaux (voir DPAO pour le détail) ;
- Disposer du personnel essentiel indispensable pour l'exécution des travaux (voir DPAO pour le détail).

-Capacité financière :

Conformément aux dispositions de l'article 60 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin :

- Disposer d'avoir liquide ou d'une ligne de crédit de onze millions cinq cent mille (11 500 000) F CFA au moins justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée au Bénin ;
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel des trois (03) dernières années (2020,2021 et 2022) du domaine de l'activité (construction et réhabilitation) au moins égal à quarante millions (40 000 000) FCFA justifié par les états financiers présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'ordre des experts comptables et comptables agréés et portant la mention DGI.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

- **Capacité technique et expériences :**

➢ Être une entreprise ou groupement solidaire d'entreprise régulièrement constitué (es) exerçant dans les BTP, justifié par l'original ou la copie légalisée du registre de commerce et de crédit mobilier ou des statuts ;

Conformément à l'article 59 du code des marchés publics, les entreprises naissantes sont autorisées à fournir en lieu et place des performances techniques, des pièces relatives aux expériences professionnelles du personnel d'encadrement technique à affecter à l'exécution du marché.

➢ Disposer du matériel essentiel indispensable pour l'exécution des travaux (voir DPAO pour le détail);

➢ Disposer du personnel essentiel indispensable pour l'exécution des travaux (voir DPAO pour le détail).

- **Capacité financière :**

Conformément aux dispositions de l'article 60 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin :

- Fournir une attestation d'assurance des risques professionnels couvrant la responsabilité civile contractuelle d'un montant au moins égal à vingt-huit millions (28 000 000) francs CFA ;

- Disposer d'avoir liquide ou d'une ligne de crédit de onze millions cinq cent mille (11 500 000) F CFA au moins justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée au Bénin

- Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les bilans de leurs années d'existence pour les entreprises qui n'ont pas encore trois ans d'âge.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

BON A LANCER

5. Le délai d'exécution est de ***cinq (05) mois***

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de : **Madame DJAHOUI Mireille Inès, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la mairie d'ABOMEY** ; Email : mireillase@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics **au 1er Etage de l'hôtel de ville, sis à Adandokpodji à côté du marché AHITO d'Abomey (République du Bénin)** de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17h 30 minutes (GMT+1)

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du....30...../..10../2023. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics situé **au 1er Etage de l'hôtel de ville, sis à Adandokpodji à côté du marché AHITO d'Abomey (République du Bénin)**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par **la poste du Bénin.** Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

9. Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

1. 10. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre en un fichier unique sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Mairie d'Abomey, Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis à Adandokpodji à côté du marché AHITO d'Abomey au 1er Etage de l'hôtel de ville** au plus tard le.2.0/11/.2023 à **10 heures. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

11. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la Mairie d'Abomey, le même jour à partir de 10 heures 30 Minutes**

12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **trois cent quatre-vingt-et-un mille trois cent cinquante-cinq (381 355) F CFA.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

13. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires à compter de la date limite de soumission.

14. Une visite de site sera organisée à l'intention de tous les candidats au cours de la période de publicité. Le point de départ de cette visite de site est la Mairie d'Abomey.

Fait à Abomey, le 27 Octobre 2023

La Personne Responsable des Marchés Publics,

BON A LANCER

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN * COMMUNE D'ABOMEY * Personne Responsable des Marchés Publics

DJAHOUI Mireille Inès
